



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Gironde

Division des personnels
Bureau DIPER 1
Affaire suivie par :
Florent CERDAN
Vanessa LEBLANC
Mél : dsden33-diper1-mvt@ac-bordeaux.fr

30 cours de Luze – BP 919
33060 BORDEAUX Cedex

Bordeaux, le 4 mars 2024

L'Inspectrice d'académie
Directrice académique des Services
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et messieurs les enseignants du 1^{er}
degré public de la Gironde

s/c de mesdames les Inspectrices et messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Objet : Phase complémentaire du mouvement interdépartemental – EXEAT – Rentrée scolaire 2024

Références :

- Code général de la fonction publique : mutations au sein de la fonction publique de l'Etat, Article L512-18 à L 512-22
- Lignes directrices de gestion ministérielles en matière de mobilité du 25 octobre 2021 publiées au Bulletin Officiel spécial n°6 du 28 octobre 2021
- Note de service ministérielle DGRH-B2-1 relative à la mobilité des personnels enseignants du premier degré du 20 octobre 2022 publiée au Bulletin Officiel du 27 octobre 2022

Pièces jointes : Annexe 1 : formulaire de demande d'EXEAT – INEAT

Annexe 2 : listes des pièces justificatives à fournir

Vous voudrez bien prendre connaissance des dispositions relatives au mouvement complémentaire interdépartemental par voie d'EXEAT pour la prochaine rentrée scolaire.

Les **demandes d'EXEAT**, accompagnées des pièces justificatives nécessaires (Cf. annexe 2), doivent impérativement être déposées dans l'application **COLIBRIS** : <https://portail-bordeaux.colibris.education.gouv.fr>

J'appelle votre attention sur le fait que les demandes d'EXEAT devront parvenir par voie hiérarchique, selon un calendrier unique pour tous les départements entre **le lundi 11 mars et le vendredi 5 avril 2024**, et que **le nombre de vœux est limité à trois**.

Le service de la DIPER 1 transmettra les demandes d'EXEAT de Gironde aux départements souhaités.

Il vous est **vivement conseillé** de **contacter** la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (**DSDEN**) du **département** que vous souhaitez intégrer afin de **connaître** la **procédure** mise en place.

Remarque :

Le département de la Gironde prend en compte le nombre de renouvellements de demandes.

L'Inspectrice d'académie
Directrice académique des Services
de l'Éducation Nationale

Marie-Christine HEBRARD

Pièces à transmettre pour les enseignants souhaitant quitter la Gironde

Aucun dossier ne doit être envoyé directement aux départements sollicités. Ils doivent tous être validés par les services de la DSDEN de la Gironde.

Pour chaque département sollicité la demande d'ineat doit être accompagnée également des mêmes pièces justificatives.

Pièces obligatoires	
<input type="checkbox"/> Un courrier adressé à la Directrice académique de Gironde, demandant l'exeat du département de Gironde.	
<input type="checkbox"/> Un courrier adressé à Madame ou Monsieur le Directeur académique du département souhaité, sous couvert du DASEN de Gironde, sollicitant l'intégration dans le département souhaité (si plusieurs départements sont demandés, il convient de constituer plusieurs demandes)	
<input type="checkbox"/> Les pièces justificatives précisées ci-dessous, accompagnées de l'éventuelle fiche de renseignements prévue par la DSDEN du département demandé (téléchargeable sur le site internet des DSDEN).	
Pièces justificatives	
Pour les demandes établies au titre du rapprochement de conjoint	<input type="checkbox"/> Une attestation d'emploi du conjoint officielle, datée et dûment signée de moins de 3 mois, précisant la date de la prise de fonction et le lieu d'exercice
	<input type="checkbox"/> Une photocopie du livret de famille ou une copie de la déclaration du PACS (datant de moins de 3 mois)
Pour les demandes établies au titre de l'autorité parentale conjointe	<input type="checkbox"/> Une photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
	<input type="checkbox"/> Une photocopie de la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant ou attestation sur l'honneur signée des deux parents fixant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation d'hébergement
Pour les demandes établies au titre du handicap	<input type="checkbox"/> Pièce attestant que l'agent ou son conjoint rentre dans le champ du bénéfice de l'obligation d'emploi ou d'une maladie grave ou du handicap pour l'enfant
Pour les demandes relevant d'une situation exceptionnelle sur le plan médical et/ou social	<input type="checkbox"/> Toutes pièces attestant du caractère exceptionnel de la situation. Ces pièces du fait de leur caractère confidentiel sont les seules que l'enseignant doit transmettre directement aux adresses ci-dessous référencées. Les informations à caractère médical confidentielles devront être transmises au médecin du travail à l'adresse dSDEN33-dossiermed-1d@ac-bordeaux.fr Les informations à caractère social confidentielles devront être transmises à l'adresse dSDEN33-socialpers@ac-bordeaux.fr

PHASE COMPLEMENTAIRE DU MOUVEMENT INTERDEPARTEMENTAL DES ENSEIGNANTS DU 1^{ER} DEGRE
RENTREE SCOLAIRE 2024

DEMANDE D'EXEAT- D'INEAT OUVERTE UNIQUEMENT AUX ENSEIGNANTS TITULAIRES

A retourner exclusivement à la direction des services départementaux de votre département actuel
au plus tard le vendredi 5 avril 2024 à l'adresse électronique suivante :

Cadre réservé à
l'administration

Civilité* : Madame - Monsieur

Nom d'usage* : Nom de naissance * :

Prénom* : Date de naissance* : []

Courriel professionnel* : Téléphone portable : [] (Facultatif)

Adresse personnelle* :

Situation familiale* : Marié(e) Pacsé(e) Célibataire/Concubin(e) Divorcé(e)/Séparé(e)

* mentions obligatoires

Département auquel vous êtes rattaché(e)
administrativement en qualité de titulaire :

[] [] [] [] []
(code département sur 3 chiffres - dénomination en toutes lettres) -
Pour les départements à deux chiffres, mettre un 0 en 1^{er} position : ex : 30 => 030

Affectation actuelle :

Ecole/établissement :

Commune :

Situation administrative actuelle :

- en activité en congé de maladie ordinaire en poste adapté
 en congé de longue maladie en congé de longue durée. inapte aux fonctions**
 autre (détachement, disponibilité etc.) précisez :

** l'inaptitude invalide toute demande de mutation (LDGM 25/10/2021)

Département(s) Sollicité(s) :

Vœu 1 : [] [] [] [] [] -

Vœu 2 : [] [] [] [] [] -

Vœu 3 : [] [] [] [] [] -

Pour les départements à deux chiffres, mettre un « 0 » en 1^{ère} position: ex : 30 -> 030

Vœu impératif

concerne uniquement l'agent affecté à Mayotte suite à une mutation. Ce vœu assure au candidat un retour dans le département où il exerçait en tant que titulaire avant son arrivée à Mayotte.

Corps/Grade (cocher la case correspondant à votre situation) :

- Instituteur
 Professeur des écoles de classe normale
 Professeur des écoles hors classe
 Professeur des écoles de classe exceptionnelle

Echelon : Echelon acquis au 31/08/2023 : [] [] [] []

Echelon acquis au 01/09/2023 : [] [] [] []

Si vous avez changé d'échelon au 01/09, merci de sélectionner la raison de ce changement :

- Changement suite à un classement initial ou reclassement suite à un changement de corps/ grade
 Changement suite à une promotion d'échelon

En fonction de votre situation vous devez compléter l'une ou l'autre des deux rubriques ci-dessous :

Situation 1 : Vous avez participé à la phase informatisée sans obtenir de mutation. Si les motifs de votre demande sont inchangés, il convient d'indiquer votre barème validé lors de la phase informatisée.

OUI motif(s) identique(s) - barème validé lors de cette phase 2024 :

Situation 2 (deux cas): Vous avez participé à la phase informatisée sans obtenir de mutation et vous avez de nouveaux motifs à faire valoir (mutation du conjoint très récente...) ou vous n'avez pas participé à la phase informatisée : il convient de renseigner les éléments ci-dessous. Pour toutes les rubriques qui vous concernent, joindre systématiquement les justificatifs afférents (voir annexe de la note de service annuelle : https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/perso873_annexe_0.pdf).

OUI mais éléments/motifs nouveaux NON

Motif(s) de la demande au titre de la phase complémentaire (exeat-ineat) 2024 :

- Rapprochement de conjoint Autorité parentale conjointe
 Handicap CIMM
 Convenances personnelles Autre

Situation 2 (suite) :

❖ **Demande au titre du rapprochement de conjoint ou de l'autorité parentale conjointe :**

Rapprochement de conjoint (*situation appréciée au 31/08/2024*)

Autorité parentale conjointe (*Garde partagée/Résidence alternée/Droit de visite et d'hébergement*)

Nombre d'enfant(s) à charge :

(uniquement les enfant(s) âgé(s) de moins de 18 ans au 31 août 2024)

Année(s) scolaire(s) de séparation au 31 août 2024 :

½ Année	2 Années ½	
1 Année	3 Années	
1 Année ½	3 Années ½	
2 Années	4 Années et +	

❖ **Demande au titre du handicap :**

de l'intéressé(e) du conjoint d'un enfant à charge

Reconnaissance du handicap :

RQTH de l'enseignant RQTH du conjoint

Autres cas prévus par la loi du 11 février 2005 à préciser :

Ou prise en compte de la situation d'un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap ou ayant une pathologie de gravité exceptionnelle :

enfant de moins de 20 ans (au 31/08/2024) pris en charge par la MDPH au titre du handicap

enfant de moins de 20 ans (au 31/08/2024) malade non connu de la MDPH

❖ **Demande au titre du centre des intérêts matériels et moraux (CIMM) :**

Département d'Outre-Mer pour lequel le centre des intérêts matériels et moraux est sollicité : Choisissez un élément.

Il appartient au candidat, le cas échéant, de compléter le formulaire CIMM dédié et de l'adresser, avec les pièces justificatives afférentes, à sa DSDEN dans les délais fixés.

❖ **Autres motifs (à préciser) :**

Je soussigné(e), après avoir pris connaissance des lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels ainsi que de la note de service annuelle relative au mouvement des personnels enseignants du premier degré, m'engage à rejoindre tout poste vacant, dans le département obtenu lors de la phase complémentaire du mouvement interdépartemental 2024.

Fait à

Le

Signature :

NOM – PRENOM :